

Mémoire adressé au Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE)

**Projet de réfection du mur de soutènement en amont
du barrage Simon-Sicard à Montréal**

Merci au gouvernement du Québec pour avoir répondu aux demandes des citoyennes et des citoyens, afin que le Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE) tienne des audiences sur le projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard.

Merci aux personnes qui ont présidé la commission d'enquête, Madame Marie-Eve Fortin, présidente, et Madame Mireille Paul, commissaire pour leur écoute et particulièrement pour leur initiative de visiter les lieux où le projet est prévu.

Merci à tout le personnel du BAPE qui a assuré le soutien de cet exercice démocratique.

Les soins à apporter à nos rivières

Je déplore qu'en 2026 une rivière soit remblayée pour réaliser un ouvrage de génie civil.

Je suis pas mal certain que dans les écoles ou les universités où on enseigne la biologie, que le remblaiement partielle ou totale des rivières n'est une pratique mise de l'avant.

Où qu'elles se trouvent sur le territoire du Québec, les rivières doivent être protégées.

Surveillance d'un ouvrage partie d'un barrage

Les gens d'Hydro-Québec ont expliqué le 2 juin dernier de quelle manière la sécurité du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard est assurée. Je demeure étonné qu'Hydro-Québec ait agi dans l'urgence. Si une surveillance régulière est exercée, comment une situation urgente peut-elle se présenter ? Et dans le cas présent, cela a entraîné les premiers remblaiements, court-circuitant la possibilité pour les citoyennes et les citoyens d'avoir part à un processus normal d'information et de consultation.

Les voisins du chantier

Je m'interroge sur les nuisances que les gens de la rue Curotte et autres voies de circulation touchées par le chantier, vont devoir subir lors du transport des matériaux de remplissage. Je fais référence au nombre de voyages nécessaires et au gabarit des camions qui vont être impliqués. Je trouve que cela dépasse ce qui est supportable dans un quartier résidentiel. Votre lieu de résidence devient inhabitable. Est-ce qu'Hydro-Québec peut faire mieux pour la qualité de la vie des voisins du chantier ?

Les espaces verts

La parc Louis-Hébert comme on le connaît aujourd'hui est vraiment menacé par ce chantier. Le 2 juin dernier je suis vraiment demeuré sur mon appétit lors du visionnement de la diapo, qui illustre le « destin » des différents arbres qui sont présents dans ce parc.

Je ne suis pas trop inquiet du sort des arbres qui ont grandi en enveloppant la clôture en maille de chaines, le long du mur existant. Je pense particulièrement aux grands conifères et aux feuillus matures qui se trouvent un peu partout dans ce parc.

J'aurais aimé voir une photo de la situation actuelle et une « photo retouchée », simulant l'aspect de la végétation après l'abattage des arbres, qui sont dans le périmètre du chantier dont Hydro-Québec a besoin pour réaliser l'option remblayage.

Même dans le quartier Ahuntsic, on ne peut pas dire qu'il y a trop d'arbres. Je n'ai pas l'habitude de comparer mon milieu de vie aux quartiers moins nantis en verdure à Montréal. Je pense aussi qu'il n'y a pas assez d'arbres à Montréal, globalement, pour assurer la qualité de l'air et la qualité de la vie de ses habitants.

Ce qui est désolant avec les abattages que ce projet demande, c'est qu'en matière de verdissement, on recommence souvent à zéro, ou presque. Et Hydro-Québec malheureusement est en bonne compagnie avec la Ville de Montréal, qui a abattu pas moins de 25 arbres matures en 2022, pour agrandir et minéraliser un terrain de baseball situé au parc Ahuntsic.

Concernant les arbres matures autres que les Frênes, je pose la question puisque les moyens existent: est-ce que les arbres qui peuvent être transplantés avec un pourcentage élevé de survie, pourraient être extraits de leur emplacement actuel et replanté à la fin des travaux ?

L'usage récréatif de la rivière des Prairies.

Si je me fie aux photos d'archives, les gens de Montréal se baignaient dans la rivière des Prairies, à certains endroits de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, jusqu'aux années '50.

La qualité bactériologique de l'eau de la rivière des Prairies a été mentionnée lors des audiences publiques. Quand on reconnaît que nous sommes déjà dans une période de bouleversements climatiques, et que cela entraîne des épisodes de chaleur intense, voir insupportables, une rivière est un atout important pour rafraichir et assurer la santé des personnes qui habitent à proximité.

La Ville de Montréal devrait s'activer, afin de voir quel est le potentiel de réaliser cette réappropriation de la rivière des Prairies. En amont de cette vision et de projets, n'est-il pas opportun de demander à Hydro-Québec que le projet de réfection du mur du barrage Simon-Sicard ne devienne pas un obstacle à l'usage récréatif et sanitaire futur de la rivière des Prairies ?

Merci de votre attention.

Pierre Lachapelle

1^{er} juillet 2026